KANISA NGA

RAPPORT FINANCIER INSTITUTIONNEL ET ÉTATS FINANCIERS INTERNES

Période couverte : du 10 mars 2026 au 7 août 2026

« Un cœur qui partage, une vie qui sauve. »

Nature	Rapport financier institutionnel - états internes sur base de trésorerie
Objet	Reddition financière, gouvernance, traçabilité et présentation des ressources et emplois
Devise	Euro (EUR)
Ressources de la période	35 000 EUR
Dépenses de la période	35 000 EUR
Résultat de trésorerie	0 EUR
Destination	Dossier institutionnel / candidature au statut consultatif ECOSOC

1. Synthèse exécutive et objet du rapport

Le présent rapport a pour objet de présenter, dans un format institutionnel, la situation financière de KANISA NGA, l'origine de ses ressources, leur affectation, le circuit interne de responsabilité financière ainsi que les mécanismes de supervision appliqués pendant la période du 10 mars au 7 août 2026. Il vise à permettre à un lecteur externe de comprendre non seulement les montants, mais également la manière dont les fonds ont été enregistrés, affectés, suivis, examinés et soumis au contrôle des organes compétents de l'organisation.

Au cours de la période, KANISA NGA a mobilisé 35 000 EUR, provenant de l'engagement financier personnel du Président-Fondateur. Ces ressources ont été mises à la disposition de l'organisation et intégrées au suivi financier interne. Elles ont été affectées à hauteur de 26 000 EUR aux projets et actions humanitaires et sociales, et de 9 000 EUR aux charges d'administration, de coordination et de fonctionnement.

RESSOURCES	PROJETS	ADMINISTRATION	SOLDE
35 000 EUR	**26 000 EUR**	**9 000 EUR**	**0 EUR**
100 %	74,29 %	25,71 %	Ressources = emplois

La structure des dépenses traduit une priorité donnée aux activités de mission : près des trois quarts des emplois sont consacrés aux projets. Le niveau des dépenses administratives demeure inférieur au seuil de 30 % mentionné dans le formulaire financier ECOSOC, tout en permettant d'assurer la coordination, la documentation, les démarches administratives et le fonctionnement nécessaire à la mise en œuvre des actions.

2. Gouvernance financière, responsabilités et contrôle interne

Niveau	Responsabilité principale
Président-Fondateur	Mobilisation des ressources, autorisation institutionnelle, orientation et responsabilité générale.
Trésorerie / fonction financière	Suivi des fonds, enregistrement, ventilation, rapprochement des justificatifs et reddition interne.
Réunion des responsables	Examen des opérations, cohérence avec les activités et décisions de gestion.
Assemblée compétente	Examen et validation interne des éléments financiers selon les règles de gouvernance.
Comité d?audit - M. Willy Kabeya	Contrôle interne : traçabilité, cohérence des écritures, respect des procédures et recommandations.

2.1 Circuit de traitement des fonds

1	**Mobilisation**	Apport personnel du Président-Fondateur destiné aux missions et au fonctionnement de KANISA NGA.
2	**Mise à disposition**	Transmission / mise à disposition des ressources dans le circuit financier de l'organisation.
3	**Suivi par la trésorerie**	Enregistrement, affectation budgétaire et suivi des décaissements.
4	**Exécution**	Paiement des dépenses de projets ou de fonctionnement selon leur objet.
5	**Justification**	Classement des reçus, factures, preuves de paiement, transferts et autres pièces disponibles.
6	**Contrôle**	Examen interne par les responsables et intervention du Comité d'audit.
7	**Validation / reddition**	Présentation des comptes aux organes compétents et formalisation du rapport financier.

3. États financiers internes

3.1 État des ressources

Source de financement	Montant EUR	%
Contribution personnelle du Président-Fondateur	35 000	100,00 %
Financement des gouvernements	0	0,00 %
Organisations internationales	0	0,00 %
Secteur privé	0	0,00 %
Autres ONG	0	0,00 %
Contrats / prestations	0	0,00 %
TOTAL DES RESSOURCES	**35 000**	**100,00 %**

3.2 État des emplois / dépenses

Catégorie	Montant EUR	%
Projets et actions humanitaires et sociales	26 000	74,29 %
Administration, coordination et fonctionnement	9 000	25,71 %
Autres dépenses	0	0,00 %
TOTAL DES EMPLOIS	**35 000**	**100,00 %**

3.3 État simplifié des flux de trésorerie

Flux	Encaissements EUR	Décaissements EUR
Apport personnel affecté à KANISA NGA	35 000	-
Projets et actions	-	26 000
Administration et fonctionnement	-	9 000
TOTAL	**35 000**	**35 000**
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE		**0**

4. Analyse financière et ratios de gestion

Indicateur	Calcul	Résultat	Lecture
Part des projets	26 000 / 35 000	74,29 %	Priorité majoritaire aux activités de mission.
Part administrative	9 000 / 35 000	25,71 %	Inférieure à 30 % du total présenté.
Dépendance au fondateur	35 000 / 35 000	100,00 %	Forte dépendance à une source unique de financement.
Résultat de trésorerie	35 000 - 35 000	0 EUR	Ressources de la période intégralement affectées.

4.1 Lecture institutionnelle

L'équilibre de trésorerie observé ne signifie pas que KANISA NGA dispose d'un modèle économique stabilisé. Il signifie que les 35 000 EUR mobilisés pendant la période ont été affectés aux besoins de l'organisation. La principale vulnérabilité financière est la concentration des ressources sur le Président-Fondateur. Cette configuration témoigne d'un engagement personnel important, mais justifie la recherche de financements diversifiés afin de sécuriser la continuité des programmes, d'accroître l'échelle des interventions et de consolider les fonctions de suivi, d'évaluation, de conformité et de contrôle.

4.2 Capacité de contrôle et amélioration continue

Le dispositif de gouvernance interne, comprenant la fonction de trésorerie, l'examen par les responsables, la validation par les organes compétents et le Comité d'audit dirigé par M. Willy Kabeya Willy Kabeya, constitue une base de redevabilité. L'étape suivante consiste à renforcer progressivement la normalisation des pièces, la numérotation des justificatifs, les rapprochements périodiques, l'archivage et, lorsque requis par un bailleur ou par la réglementation, le recours à un professionnel externe habilité.

5. Notes annexes aux états financiers

Note 1 - Base de préparation

Les états sont présentés en euros et établis selon une logique de trésorerie à partir des ressources effectivement mobilisées et des dépenses effectivement affectées à la période. Ils ne constituent pas des comptes annuels certifiés selon un référentiel d'audit externe.

Note 2 - Origine des ressources

Les 35 000 EUR présentés proviennent des ressources personnelles du Président-Fondateur, notamment de son épargne et de ses revenus, volontairement affectées à l'œuvre humanitaire et sociale de KANISA NGA.

Note 3 - Contexte 2025 et mobilisation 2026

L'insuffisance de ressources financières en 2025 n'a pas permis à l'organisation de déployer ses activités au niveau souhaité. Les moyens mobilisés en 2026 ont permis de reprendre et soutenir les interventions sur la période couverte.

Note 4 - Dépenses de projets

Les 26 000 EUR affectés aux projets regroupent les dépenses directement liées aux actions humanitaires et sociales, à l'appui aux bénéficiaires, à la logistique des interventions et aux déplacements directement nécessaires aux activités, selon les pièces disponibles.

Note 5 - Dépenses administratives

Les 9 000 EUR couvrent les besoins nécessaires à l'administration, à la coordination, aux démarches juridiques et institutionnelles, à la communication, aux télécommunications, à la documentation, aux fournitures et aux déplacements de fonctionnement.

Note 6 - Traçabilité

Les opérations sont destinées à être rapprochées des pièces justificatives disponibles : reçus, factures, relevés, preuves de transfert ou de paiement, documents internes et tout autre élément permettant d'établir la réalité et l'objet de la dépense.

Note 7 - Contrôle interne

Les opérations financières ont été intégrées au circuit interne de gouvernance : suivi par la fonction de trésorerie, examen par les responsables, présentation aux organes compétents et contrôle interne par le Comité d'audit.

Note 8 - Financement futur

KANISA NGA entend réduire sa dépendance au financement personnel du fondateur par la mobilisation de subventions, partenariats, dons et financements institutionnels, avec des mécanismes de reddition adaptés aux exigences des bailleurs.

6. Cadre de contrôle interne et Comité d'audit

Le contrôle interne vise à donner une assurance raisonnable sur la régularité des opérations, la protection des ressources, la qualité de l'information financière et le respect des décisions de gouvernance. Dans ce cadre, KANISA NGA distingue la gestion opérationnelle des fonctions de contrôle.

Axe de contrôle	Vérifications attendues
Existence de l'opération	Présence d'une pièce ou d'un élément probant permettant d'identifier la dépense.
Autorisation	Cohérence avec les décisions et responsabilités internes.
Affectation	Classement correct entre projet, administration ou autre catégorie.
Montant	Concordance entre la pièce, le paiement et l'enregistrement.
Objet	Lien avec la mission, les activités ou le fonctionnement de KANISA NGA.
Traçabilité	Possibilité de suivre l'opération depuis l'origine des fonds jusqu'à son emploi.
Reddition	Présentation compréhensible aux responsables, organes de gouvernance et partenaires habilités.

Comité d'audit. Le Comité d'audit de KANISA NGA, dirigé par **M.** Willy Kabeya Willy Kabeya **, de nationalité congolaise**, intervient dans le dispositif de contrôle interne et de supervision financière. Son rôle est distinct d'une certification externe : il contribue à la vérification interne, à l'amélioration des procédures, à la prévention des irrégularités et au renforcement de la redevabilité.

7. Déclaration de gouvernance et de responsabilité financière

La direction de KANISA NGA confirme que les ressources et emplois présentés dans le présent rapport correspondent aux montants communiqués pour la période du 10 mars au 7 août 2026. Les ressources ont été mobilisées principalement par le Président-Fondateur, mises à disposition de l'organisation, intégrées au suivi de trésorerie et affectées aux projets et au fonctionnement selon la ventilation présentée.

La direction confirme également que les opérations financières ont fait l'objet d'un processus interne de suivi et d'examen impliquant les responsables compétents, la fonction de trésorerie, les organes de gouvernance et le dispositif de contrôle interne. Les comptes et leur ventilation ont été examinés dans le cadre des réunions et procédures internes de l'organisation. Les pièces justificatives disponibles sont destinées à être conservées et rapprochées des écritures afin d'assurer la traçabilité des opérations.

KANISA NGA réaffirme son engagement en faveur de la transparence, de la bonne gouvernance, de l'utilisation responsable des ressources et de la reddition des comptes envers ses bénéficiaires, ses partenaires et les institutions avec lesquelles elle est appelée à collaborer.

Période couverte	10 mars 2026 - 7 août 2026
Lieu d'établissement	Paris, France
Date d'établissement	7 août 2026
Responsable institutionnel	Matthieu Mbuyikana - Président-Fondateur
Contrôle interne	Comité d'audit de KANISA NGA - dirigé par M. Willy Kabeya

8. Approbation et authentification interne

Le présent rapport est établi pour formaliser la situation financière interne de KANISA NGA sur la période couverte et servir de document de reddition institutionnelle. Les signatures et le cachet ci-dessous authentifient la responsabilité institutionnelle du document ; ils ne remplacent pas, le cas échéant, une certification externe exigée par une autorité ou un bailleur.

Pour KANISA NGA
Matthieu Mbuyikana
Président-Fondateur

Comité d·audit
M. Willy Kabeya
Responsable du Comité d·audit
Nationalité : congolaise







Cachet officiel KANISA NGA